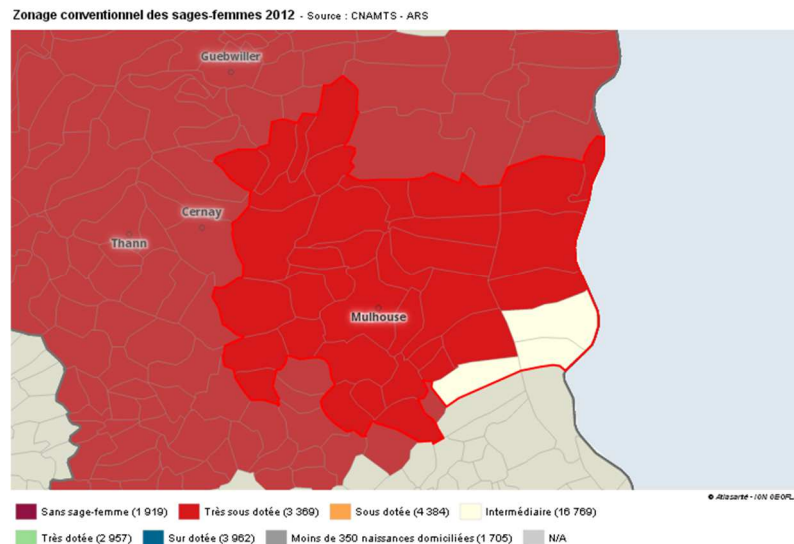


Scénario 1 : Installation d'une sage-femme réalisant des échographies dans une zone sous-dense en sage-femme avec présence d'autres professionnels de santé concurrents – Etude sur la communauté de communes (EPCI) CA Mulhouse et agglomération

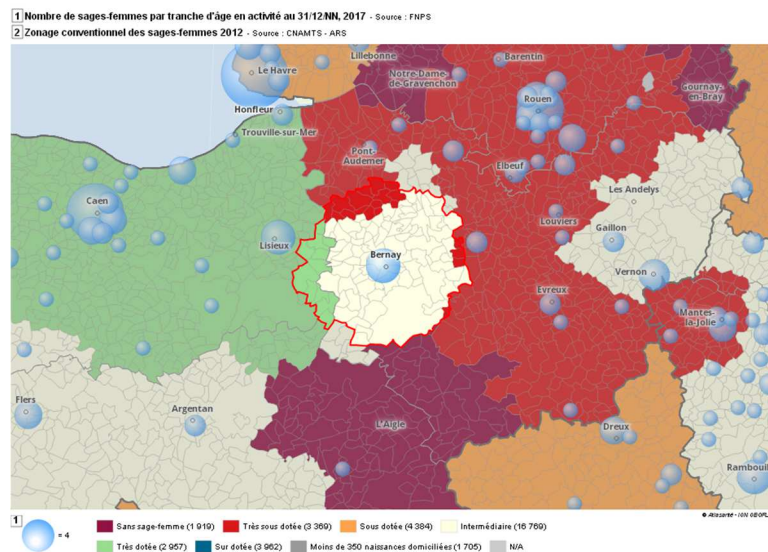
- Carte du zonage conventionnel des communes de cette EPCI : <https://cartosante-test.atlasante.fr/#c=indicator&chapter=sf&report=r01&selgeo2=dep.68> (36 communes sur 39 sont en zone très sous-dotée)



- Rapport : <https://cartosante-test.atlasante.fr/#c=report&chapter=sf&report=r01&selgeo1=epci.200066009&selgeo2=dep.68>
 - Éléments d'analyse basés sur le chapitre Sages-femmes libérale du rapport :
 - 15 sages-femmes installées au 31/12/2017 dont 2 de 55 ans et plus
 - Densité inférieure à celle du département
 - 34 gynécologues sont installés dans l'EPCI et 73 professionnels de santé réalisent des échographies dont aucune sage-femme
 - Une consommation d'actes d'échographie exécutés pour la quasi-totalité par des gynécologues et/ou des radiologues
 - Un effectif de sages-femmes qui passe de 7 en 2012 à 15 en 2017.
- ⇒ Conclusion : il ne semble pas opportun de s'installer sur cette zone où la concurrence est importante au regard de la population et où l'offre à plus que doublée sur la zone en 5 ans.

Scénario 2 : Installation d'une sage-femme dans l'Eure dans les 20km autour de Bernay

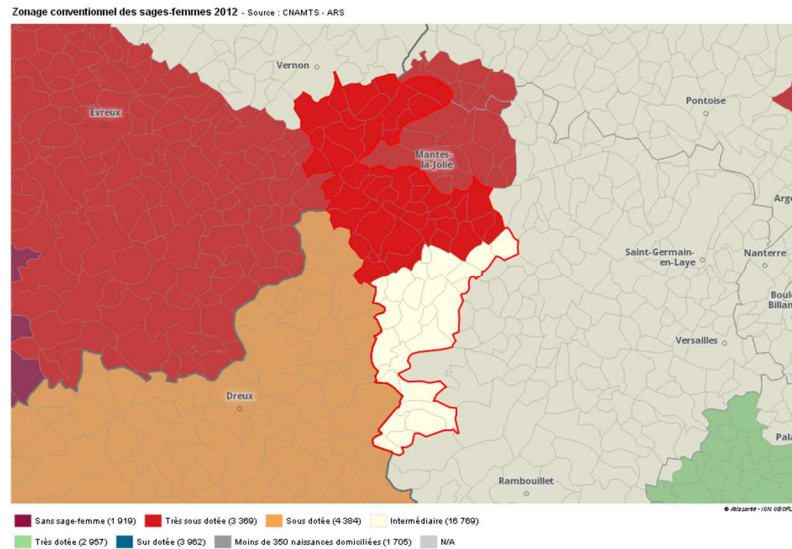
- Carte du zonage conventionnel sur la zone à façon citée ci-dessous : les communes de cette zone ont plutôt un niveau de dotation Intermédiaire.



- Éléments d'analyse basés sur le chapitre Sages-femmes libérale du rapport (CartoSanté – Rapport – 20km Bernay.pdf) :
 - 5 sages-femmes installées au 31/12/2017 dont 1 de 55 ans et plus
 - Densité supérieure à celle du département et un effectif qui passe de 2 en 2012 à 5 en 2017
 - Une activité moyenne par sage-femme inférieure à celle du département
- ⇒ Conclusion : il ne semble pas opportun de s'installer sur cette zone où l'offre à plus que doublée sur la zone en 5 ans et l'activité moyenne par sage-femme est plus faible que dans le département.

Scénario 3 : Installation d'une sage-femme dans de canton de Bonnières-sur-Seine (département des Yvelines)

- Carte du zonage conventionnel des communes de ce canton : les communes de cette zone ont un niveau de dotation Très sous doté.



- Rapport :
<https://cartosante.atlasante.fr/#c=report&chapter=sf&report=r01&selgeo1=can.7802&selgeo2=dep.78>
 - Éléments d'analyse basés sur le chapitre Sages-femmes libérale du rapport :
 - 4 sages-femmes installées au 31/12/2017 dont 1 de 55 ans et plus
 - Densité de sages-femmes inférieure à celle du département
 - Une activité moyenne par sage-femme nettement supérieure à celle du département
 - Une consommation d'actes réalisés principalement par les gynécos
- ⇒ Conclusion : il semblerait opportun de s'installer sur cette zone où la densité est inférieure à celle du département et l'activité moyenne bien supérieure à celle du département.